



Paris, le 9 janvier 2014

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers amis,

Bonsoir à toutes et à tous en ce début d'année 2014, à moins d'un mois de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Sotchi pour lesquels nous sommes bien sûr mobilisés et que j'évoquerai un peu plus tard. Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une très cordiale bienvenue en cet amphithéâtre Nelson PAILLOU.

Avant de saluer comme il se doit les différentes personnalités, j'aimerais que l'on ait une pensée que l'on peut traduire en applaudissements pour celles et ceux qui ont marqué l'histoire du sport français et nous ont quittés en 2013. Ils sont malheureusement nombreux et je ne citerai que le plus illustre d'entre eux, à savoir Alain MIMOUN auquel la République a rendu hommage par une cérémonie très émouvante aux Invalides.

Je voudrais tout d'abord saluer Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports en exercice et qui a aussi le portefeuille de la Jeunesse, de la Vie associative et de l'Education populaire, ainsi que le conseiller sport du Président de la République Thierry REY. Je me réjouis de la présence d'anciens ministres...

Je salue également l'ensemble des partenaires du CNOSF et tous les médias présents ce soir.

Bien entendu j'adresse un très amical message à tous mes collègues présidents ou délégués de fédérations, en les remerciant d'avoir été présents, studieux et participatifs cet après-midi pour une assemblée générale du CNOSF exceptionnelle sur laquelle je vais m'attarder quelques instants.

J'avais l'année dernière à la même époque indiqué en conclusion de mon intervention deux choses : la première, que je serai candidat à un deuxième mandat à la tête du CNOSF et la seconde, que je souhaitais le faire après avoir formulé quelques idées forces dans un ouvrage écrit en collaboration avec Pascal BONIFACE et dont j'avais dévoilé le titre : « Le Sport, c'est bien plus que du sport ». Depuis, j'ai été réélu et aujourd'hui, plus que jamais, le sport c'est bien plus que du sport. Il me semble qu'existent à la fois une attente et une nécessité. L'attente est liée à ce que le CNOSF pourrait mettre en œuvre pour permettre à ses membres, et aussi à lui-même, de faire face à un contexte économique difficile qui rend l'avenir incertain. Il s'est doté pour cela d'une nouvelle équipe, issue directement des élections, d'une nouvelle organisation, plus adaptée aux besoins de l'opérationnel, et ce malgré des contraintes budgétaires qui nous ont amenés à une diminution

substantielle de nos moyens humains. La nécessité est liée au caractère indispensable du rassemblement du mouvement sportif pour la poursuite de son œuvre dans des conditions optimales. Nous n'aurons de chances de succès dans notre entreprise que si nous le faisons effectivement dans l'unité, ce qui ne veut pas dire dans l'uniformité.

L'une et l'autre, attente et nécessité, ne peuvent trouver réponse qu'à travers l'existence d'un projet. Il eut été simple de dire qu'on pouvait lire à travers l'élection du 23 mai 2013 la validation d'un projet, celui qui pouvait émaner des idées écrites dans le livre, dont le mérite était davantage de montrer qu'il était non seulement possible mais aussi nécessaire d'évoluer autrement. La notion de partage ne peut pas être dissociée de celle de participation. Alors, pour que le projet du CNOSF soit partagé et soutenu par le plus grand nombre, encore fallait-il qu'il soit l'aboutissement d'une démarche collective et organisée. Ce projet devait concerner le sport français, son implication sociétale et servir de socle à imaginer l'horizon 2030 ou peut-être 2024. Nous avons donc organisé successivement un séminaire les 3 et 4 juillet à l'issue duquel une synthèse a été adressée puis soumise à analyse. Le Bureau exécutif et sa composante élargie se sont réunis à plusieurs reprises pour structurer ce qui pouvait être la colonne vertébrale du futur projet. Celle-ci a été soumise à débat lors d'un deuxième séminaire organisé le 23 octobre. Après la prise en compte des conclusions de ce deuxième séminaire, c'est le Conseil d'administration réuni le 4 décembre, qui validait une mouture plus élaborée soumise à analyse de l'ensemble des fédérations membres du CNOSF, des CROS, CDOS et CTOS, pour qu'à travers les réponses formulées, le Bureau exécutif puisse finaliser une dernière proposition adressée le 2 janvier aux membres du CNOSF invités à se réunir ce jour pour un ultime débat en assemblée générale exceptionnelle aux fins de ratification.

Cette assemblée était convoquée à 16h, elle s'est terminée il y a moins d'une heure et j'ai le plaisir de vous indiquer que le projet du CNOSF pour le sport français a été adopté à l'unanimité des membres présents, moins quatre abstentions.

Nous avons donc maintenant un projet écrit, finalisé, ratifié et donc légitimé. C'est celui du CNOSF et c'est très important de l'analyser comme tel car c'est ce qui fera sa force et lui donnera la capacité d'être la référence à laquelle chaque acteur du mouvement sportif pourra faire appel pour prendre position et exprimer ses attentes. Outre l'analyse de la situation et des enjeux, ce projet, notre projet, comprend 40 propositions. Ce sont ces propositions qui doivent servir de base à nos différentes démarches et en particulier à celles que les uns et les autres auront à mener à des titres divers dans le cadre notamment de l'élaboration de la future loi de modernisation du sport.

Je sais que vous êtes nombreux à vous poser des questions relativement à ce texte. C'est logique, vu que des discussions sont en cours pour définir l'Esprit de la loi et c'est un préalable indispensable à la cohérence finale. La ministre Valérie FOURNEYRON a adressé à ce sujet un courrier aux membres du Conseil d'administration du CNOSF et une intervention de sa part est prévue le 30 janvier, lors d'une réunion plénière du Conseil national du sport, dont j'ai plaisir à saluer la Présidente, Madame Dominique SPINOZZI et en même temps lui souhaiter pleine réussite dans sa mission. Ce courrier laisse entrevoir de réelles perspectives d'évolution du modèle sportif français qui vont dans le sens que nous souhaitons. Il me semble en tous cas que sur le plan du calendrier, notre réflexion qui a abouti au projet d'aujourd'hui est en accord avec la programmation de la loi, j'espère qu'il en sera de même au niveau du contenu.

A propos de loi, mais d'une autre, celle qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes dans différentes instances, et en particulier dans les fédérations sportives, j'aimerais souligner l'important travail réalisé par les uns et les autres vis-à-vis du législateur pour aboutir à un texte équilibré et susceptible de motiver d'importants progrès en matière de parité. Cet exercice n'était pas facile car il faut évoluer tout en respectant une situation de fait qui ne peut pas changer du jour au lendemain sans que le terrain ait été préparé. Le texte adopté le 18 décembre dernier par la commission des lois de l'Assemblée nationale correspond aux propositions formulées par le mouvement sportif, propositions qui ont aussi été entendues par le ministère des Sports. C'est une réelle satisfaction dont on espère qu'elle sera confirmée par la même assemblée en séance plénière le 20 janvier prochain. Mais de façon à se donner le maximum de chances de succès, nous allons écrire à l'ensemble des députés et sénateurs pour leur exprimer de nouveau notre sentiment. On ne sait jamais et deux précautions valent mieux qu'une comme dit le proverbe. Ce n'est pas parce que nous sommes des légalistes que la loi ne doit pas correspondre à ce que nous sommes, faisons et représentons. C'est aussi en ce sens que le projet du CNOSF pour le sport français prend tout son sens.

L'expression des territoires y est également affirmée et là aussi, c'est important par rapport aux textes en discussion relatifs aux futures lois de décentralisation. La gouvernance territoriale du sport est et va être un enjeu au même titre que la gouvernance nationale. Nous devons veiller à l'harmonisation des politiques fédérales et territoriales. Celle-ci ne pourra passer que par un dialogue accru entre les différentes parties prenantes et une gouvernance renouvelée qui doit avoir la recherche de consensus en tant qu'élément central de son organisation.

C'est là un point essentiel de notre démarche : nous souhaitons que tous les dispositifs, qu'ils soient de concertation ou de décision, soient organisés de façon à ce qu'aucun des acteurs ne puisse imposer son point de vue aux autres sous quelque prétexte que ce soit. Nous n'avons que trop de fois entendu l'affirmation du « qui paye commande » pour rester sans réaction objective et justifiée. C'est pour cela qu'en complémentarité de notre projet, nous avons commandité une étude économique sur trois aspects : l'économie du sport, celle de la santé par le sport et celle du bénévolat sportif. Il ne s'agit pas dans un premier temps de faire une étude nouvelle mais plutôt de compiler les résultats existants pour en tirer des conclusions globales. Il ressort du travail confié à l'association des deux cabinets Kurt-Salmon et Kantarsport que l'économie globale du sport est aux alentours de 42 Mds d'euros, avec un financement public à hauteur de 11 Mds pour les collectivités territoriales et de 4,7 pour l'Etat, incluant les 0,9 de budget du ministère des Sports, dont 274 M de CNDS, et les 3,8 Mds de charges salariales des personnels enseignants d'EPS. Ces chiffres sont évidemment sensiblement les mêmes que ceux émanant de différentes institutions les ayant étudiés et abordés. L'estimation des économies sur la santé réalisées grâce à une pratique régulière et appropriée est, elle, voisine de 250 euros par an et par pratiquant. Ramené à la masse de pratiquants, cela devient très vite important, et ce sans compter les économies qui peuvent être réalisées sur certains traitements concernant des malades pourtant gravement atteints. L'enquête conduit même à ce que le sport pourrait permettre une importante diminution du taux d'absentéisme pouvant laisser espérer jusqu'à 5Mds d'économies, ce qui n'est pas rien et justifie encore plus que le sport soit un enjeu pour notre pays. Quant à

l'estimation de l'économie liée au bénévolat sportif, elle est à hauteur de 7,5 Mds d'euros par an, et encore en comptant au taux horaire du SMIC, et doit nous encourager à dire et redire l'importance de notre rôle et aussi de notre point de vue.

Nous ne prétendons pas à un système à l'italienne, avec un Comité Olympique maître absolu du jeu, mais entre ce système et le nôtre, il y a un juste milieu qui doit nous permettre de faire évoluer le modèle sportif français pour qu'il continue de donner des résultats tant en termes de haut niveau que de développement des pratiques.

Ce n'est pas que notre modèle ne soit pas ou plus performant. Il l'est, et personne ne le nie, mais en même temps, il est complexe et onéreux. Il ne peut donc pas présenter les garanties de pérennité dont nous avons besoin pour bâtir le sport de demain.

Ailleurs aussi il y a de l'argent public et ce n'est pas pour autant que l'organisation globale est la même, notamment pour ce qui est de la prégnance des services de l'Etat.

L'Etat doit changer, il est trop lourd, trop lent, trop cher... Ce sont les propres termes utilisés par le Président de la République François HOLLANDE dans ses vœux aux corps constitués. Il va bien falloir en conséquence revoir également le périmètre d'intervention de l'Etat dans le domaine du sport.

S'il était besoin d'en prendre conscience, la comparaison des évolutions en sens contraire des différentes aides aux actions et du coût des services, montrerait indubitablement qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard et que l'on doit pour cela imaginer un modèle français modernisé, revu et corrigé dans le sens de la performance et de l'optimisation des ressources tant humaines que financières.

Je sais que certains sont inquiets à l'idée d'une évolution du modèle et du rôle protecteur du ministère ; d'autres sont plus radicaux et prônent une véritable rupture. Il me semble que la position de bon sens et de progrès est celle de l'évolution sans la révolution, en ayant bien à l'esprit que, dans une société en mouvement perpétuel où les nouvelles technologies ont bouleversé les habitudes, le statut quo est synonyme de régression.

Même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec le ministère sur cette analyse, il n'en demeure pas moins que nous pouvons aussi nous féliciter de quelques évolutions positives en matière de gouvernance du sport. Elles montrent à l'évidence tout l'intérêt qu'il y a à rester fidèle à ses idées, illustrées dans un projet et à les promouvoir. C'est ainsi que des progrès sensibles sont à noter dans les domaines du haut niveau, de la formation et du développement des pratiques. Nous faisons ensemble avec la ministre le constat que notre modèle n'est plus adapté aux enjeux de société que représente le sport et nous sommes d'accord aussi sur le fait que le mouvement sportif aspire, à juste titre, à plus de responsabilités et qu'il faut donc évoluer dans ce sens.

Si le constat est commun, reste la mise en œuvre, jamais simple compte tenu de l'histoire, de l'inertie et de la réticence au changement.

Pourtant le changement est non seulement au cœur de notre société, il est aussi au cœur de nos activités.

Sur le plan des compétitions, force est de constater qu'en quelques années ont pris naissance les Jeux Olympiques de la Jeunesse, été et hiver, et que bientôt vont apparaître les premiers Jeux Européens et les premiers Jeux Méditerranéens de

plage. Ces événements nouveaux, tous intéressants et attractifs, ne manquent pas de poser interrogation quant aux capacités, notamment humaines, tant du CNOSF que des fédérations, à pouvoir les mener à bien. Elles posent aussi le problème du calendrier sportif, dont l'encombrement, déjà sensible aujourd'hui, va conduire à poser la question des choix, tant de participation que de la cible à laquelle s'adressent prioritairement les différents événements. Là aussi les mots simplifier, optimiser, responsabiliser, prendront tout leur sens. La stratégie événementielle ne peut pas concerner qu'une petite population d'athlètes de haut niveau, certes emblématiques, mais qui n'ont pas à être sur tous les fronts. C'est pour cela que je tiens à saluer toutes celles et ceux qui ont fait briller les couleurs de la France dans les différents championnats du monde, d'Europe ou autres compétitions internationales de prestige, comme les Jeux Méditerranéens, qui se sont déroulés de manière remarquable à Mersin, en Turquie. Cela me donne l'occasion de saluer mon ami Amar ADDADI, le président du CIJM, qui nous fait l'amitié de sa présence, mais aussi Francis LUYCE, vice-président du CNOSF, qui en était le chef de mission et qui s'est parfaitement rodé pour une mission plus délicate, celle qui l'attend à RIO dans la même fonction. Je n'oublie pas les Jeux Mondiaux, qui eux ont été organisés à Cali, en Colombie, nation qui fait du sport une priorité et je salue donc comme il se doit Jacques FONTAINE, le chef de mission de ces Jeux Mondiaux. Nombreux sont donc les athlètes français qui se sont illustrés en cette année 2013 et je voudrais en votre nom les féliciter et les remercier chaleureusement. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de les honorer dans une semaine, dans ce même amphithéâtre Nelson PAILLOU, pour la désormais traditionnelle soirée des champions. Le haut niveau est notre vitrine à tous, il ne va pas sans une attention permanente de la part de l'encadrement tant technique que médical et qui est indissociable de la performance. Il ne va pas non plus sans prise de décisions et notamment celles dites politiques. Là aussi, il faut de l'engagement et de la ténacité et j'aimerais saluer ceux de Jean Luc ROUGE, vice-président délégué en charge du sport de haut niveau. C'est à lui que l'on doit le concept de guichet unique dont je sais que vous attendez la mise en œuvre et dont j'espère qu'il verra le jour durant cette Olympiade car il est une des clés de la performance.

Les athlètes sont la fierté d'une fédération, parfois d'un pays, certains sont médiatisés, d'autres ne le sont pas ou trop peu. C'est pour cela qu'il faut des initiatives de production mutualisée d'images pour permettre aux disciplines les moins bien dotées sur ce plan de pouvoir faire la démonstration de leur intérêt télévisuel, voire même un peu de prosélytisme. Vous le savez, c'est tout l'intérêt de notre accord avec le groupe l'EQUIPE et ses corollaires, la chaîne l'EQUIPE 21 sur la TNT et la plateforme numérique lancée en juillet sous le nom de sportvidéo. C'est Jean-Pierre MOUGIN, vice-président délégué, qui est en charge de ce dossier qui est sensible, dont je sais que vous attendez plus mais dont je voudrais aussi rappeler qu'il mobilise un financement important de la part du CNOSF, et ce depuis 7 ans. Cet engagement illustre à la fois l'attachement du CNOSF au concept et l'intérêt qu'il représente pour les disciplines insuffisamment médiatisées.

Jean-Pierre est aussi en charge des aspects de formation, qualification et emploi. C'est un dossier essentiel car il en va de l'avenir de notre mouvement. J'avais exprimé l'an dernier un fort mécontentement avec la disparition du CAFEMAS à l'initiative des deux ministères des Sports et de l'Enseignement supérieur. Un certain

nombre de réunions ont eu lieu depuis dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques. Leur contenu nous laisse espérer que celle-ci puisse servir le mouvement sportif et ses besoins. Le mot besoin est essentiel car il ne suffit pas de décréter la volonté de création d'emplois au sein de notre mouvement pour qu'elle ait lieu, il faut qu'elle corresponde à un besoin et à un projet de développement des activités. C'est pour cela qu'il est indispensable que le dispositif de qualification et de formation soit en adéquation avec les besoins d'emploi. Nous faisons des propositions, j'espère que nous serons entendus. Je voudrais aussi présenter tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe en charge du COSMOS et en particulier à Philippe DIALLO, son président. Vous le savez, Philippe est issu du sport professionnel, qui plus est du football, une double appartenance qui aurait pu apparaître comme rédhibitoire pour un tel poste. Voyons-y un avantage et l'illustration de l'unité du mouvement sportif, amateur et professionnel. Le sport professionnel est une locomotive qui a aussi ses règles, tant organisationnelles, sans lesquelles il n'a pas d'avenir, qu'économiques, lesquelles dépassent le plus souvent le cadre de notre seul pays.

C'est Pierre CAMOU qui assure la présidence de la commission du sport professionnel du CNOSF. Il sait, nous savons que les acteurs du sport professionnel, et je salue ceux qui sont présents ici ce soir, sont très attachés au lien avec le monde amateur et pas seulement celui de leur discipline. Nous sommes rassemblés sous la même bannière et nous avons tous intérêt à être dans une logique de partenariat gagnant-gagnant.

Le sport professionnel est depuis le début de l'opération Sentez-vous Sport aux côtés du CNOSF pour promouvoir l'intérêt d'une pratique régulière et appropriée faite pour optimiser le capital santé que chacun reçoit à sa naissance, n'est-ce pas cher Alain ? Mais Sentez-vous Sport va plus loin que cette seule célébration, nous voulons que ce soit la marque d'une philosophie, celle qui peut nous permettre demain d'appréhender différemment notre façon d'être, notre relation à l'autre, plus généralement l'illustration d'un mode de vie. Dans un monde en quête de repères, de dynamisme, de sociabilité, d'optimisme mais aussi de performance, le sport peut et doit aider à concevoir une société plus juste, plus active, plus fraternelle, en un mot plus humaine. Avec Françoise SAUVAGEOT, vice-présidente déléguée et les équipes dédiées, motivées et mobilisées, nous allons développer un concept ambitieux pour que, demain, Sentez-vous Sport soit la marque incontournable à laquelle se référer pour mieux faire passer le message du sport-santé-bien-être et de ses conséquences positives à tous les niveaux, chez les jeunes comme chez les seniors ou encore les actifs. Le colloque organisé au CNOSF le 18 septembre dernier sous le titre « sport et entreprises : un enjeu de performances sociale et économique » a réuni près de 400 participants. Il a pu être organisé grâce à la participation active du MEDEF, des partenaires du CNOSF et des entreprises déjà convaincues par la philosophie portée par Sentez-vous Sport. Ce colloque a fait la démonstration, si besoin était, du potentiel que pouvait représenter « Sentez-vous Sport », c'est bien plus que du sport, pour le monde de l'entreprise. Nous devons maintenant nous attacher à le concrétiser. Il a particulièrement intéressé Madame Androulla VASSILLIOU, commissaire européenne, qui nous a rendu visite le 19 septembre et a indiqué à l'issue de celle-ci, que le concept Sentez-vous Sport était une bonne base de départ pour la future semaine européenne du sport dont le démarrage est prévu en 2015. Cela donne une dimension européenne à un enjeu qui n'est pas que celui du CNOSF, mais bien celui de tout le mouvement sportif. Nous

devons tous nous mobiliser en synergie parce que c'est d'abord un enjeu de société et c'est donc essentiel pour nous. Certaines fédérations l'ont pris pour axe principal de leur développement, elles peuvent aussi servir de modèle et en faire profiter celles et ceux qui souhaiteraient s'en inspirer. Nous comptons bien sûr sur elles, en particulier celles qui, comme l'athlétisme, ont créé des formations de coach-santé, pour optimiser la démarche globale de Sentez-vous Sport, notamment dans la relation avec le monde de l'entreprise. Nous comptons aussi sur les structures déconcentrées du CNOSF, pour relayer sur le terrain et mobiliser les autres acteurs du mouvement sportif territorial et leurs partenaires des collectivités afin de réussir dès cette année le pari de multiplier par cinq le nombre de sites d'animation durant la semaine du 15 au 21 septembre. CROS, CDOS et CTOS et autres organisateurs savent qu'ils pourront à nouveau bénéficier en 2014 du soutien du CNDS pour les opérations liées à Sentez-vous Sport. Il leur appartient de faire des projets d'animation et les dossiers qui vont avec. Ce sera un des points qui seront évoqués les 17 et 18 janvier prochains lors du colloque qui réunira l'ensemble des structures déconcentrées du CNOSF sous la houlette de Jean-Pierre SIUTAT, vice-président délégué, pour un échange qui sera le point de départ de l'action territoriale de cette olympiade.

Outre ce qui est prévu pour les journées du sport scolaire et du sport universitaire dans le cadre de Sentez-vous Sport, un point important de l'activité concerne la relation avec le monde de l'éducation et en particulier le ministère qui en a la charge. Nous avons signé le 18 septembre une convention avec trois ministres, convention que j'ai qualifiée d'historique et qu'il va falloir faire vivre dans sa réalisation, en particulier sur le terrain. C'est l'objectif de l'action de Bernard AMSALEM, vice-président du CNOSF, qui assure le suivi de la relation avec le ministère de l'éducation nationale dans ce cadre conventionnel. Il travaille en étroite collaboration avec le collège des fédérations scolaires et universitaires qui apporte son éclairage et ses expériences et qui est présidé par Colette ANDRUSZYNYN.

Conduire les jeunes vers l'activité sportive, en particulier en clubs, est un enjeu majeur dont chacun doit avoir conscience de ce qu'il représente pour le futur. Il faut se donner les moyens de miser sur le sport pour la jeunesse, certes pas que le sport, mais sûrement le sport, parce que sa pratique, notamment dans le cadre associatif, contribue à l'acquisition de principes sans lesquels un individu, quel qu'il soit, reste à quai toute sa vie.

La promotion et l'accès aux pratiques sportives des jeunes doit être une priorité pour tous les décideurs, qu'ils soient politiques, médiatiques ou sportifs. Donnons-leur le sens du partage, le goût de l'appartenance, l'envie de progresser et ce sera déjà bien. Et puis faisons en sorte que ceux qui ont des aptitudes soient détectés, ce n'est pas un gros mot, et puissent se réaliser à travers la compétition. Ils ne feront pas tous du haut niveau mais ceux qui en ont le talent et l'ambition doivent pouvoir trouver de quoi les concrétiser. Ils seront de formidables relais et modèles pour leurs camarades.

J'aimerais d'ailleurs saluer le dynamisme de la commission des athlètes de haut niveau, co-présidée par Tony ESTANGUET, nouveau membre du CIO, et Isabelle SEVERINO, vice-présidente du CNOSF. Merci à tous les athlètes qui font partie de la commission, qui se mobilisent, ont des idées et sont précieux par leur participation, notamment en ce qui concerne la reconversion et le suivi socio-professionnel des

athlètes. Nous avons à cœur de répondre du mieux possible à leurs attentes en essayant de conserver un juste équilibre au regard de l'ensemble des actions qui sont à mener. La participation des athlètes à la vie de leur fédération, tant nationale qu'internationale, à celle du CNOSF à travers la CAHN, est aussi la meilleure manière pour eux d'assurer demain un rôle de dirigeant. C'est le chemin qu'a suivi Jean Christophe ROLLAND, champion olympique à Sydney, président de la commission des athlètes de la Fédération internationale d'aviron depuis 2001 et qui vient d'être élu par le congrès de ladite fédération pour succéder à Denis OSWALD en juillet prochain, à l'issue d'une période de passation de pouvoir de dix mois. Si le parcours de Jean-Christophe pour accéder à cette présidence est fait d'une longue marche commencée il y a dix ans, il n'en demeure pas moins qu'il lui a fallu gagner une élection face à deux autres membres du comité exécutif qui se présentaient à la même fonction et avec aussi quelques atouts.

C'est là qu'est intervenue une dynamique unitaire dans laquelle chacun a joué son rôle et apporté sa pierre à l'édifice. C'est en travaillant ensemble, fédération d'aviron, CNOSF et Comité français du sport international, que l'on a pu offrir à Jean-Christophe les meilleures conditions pour réussir sa campagne et l'emporter sans coup férir. Cette stratégie de préparation à des fonctions de dirigeant international nécessite rigueur et ténacité de la part de celle ou celui qui l'ambitionne, mais aussi de bénéficier d'une formation pour gagner en efficacité. C'est l'une des missions du Comité français du sport international, le CFSI, présidé par Bernard LAPASSET et dont l'action a pu être saluée aussi bien par la ministre que par moi-même à plusieurs reprises. L'avantage du CFSI est qu'il permet aux différentes parties prenantes concernées par les relations internationales de se retrouver en synergie autour de la table et de coordonner leurs actions tout en conservant leurs domaines d'intervention propres. La concertation est organisée et devient de ce fait une évidence. Chacun est dans son rôle et peut aussi voir comment optimiser sa démarche en fonction des autres ou encore comment les associer à celle-ci. Vous me permettez donc de souligner qu'à travers le CFSI, le mouvement sportif prouve qu'on peut lui faire confiance et qu'il peut prendre des responsabilités, tout en ayant le souci de partager avec d'autres ce qu'il faut pour la mise en œuvre. J'aimerais souligner la nomination d'un ambassadeur dédié au sport, en la personne de Jean LEVY, ici présent et que je salue bien évidemment. Son rôle est et sera important. Le sport international n'est pas seulement un enjeu pour le mouvement sportif, il l'est aussi bien sûr pour les Etats et de plus en plus pour le monde économique.

Ce dernier est sensible aux investissements parfois colossaux que certains pays engagent à travers leur ambition d'organiser de grands événements. Les entreprises françaises ont un réel savoir-faire en la matière et nous sommes tous conscients de l'intérêt de jouer en équipe pour additionner nos talents dans la conquête de nouveaux marchés. C'est aussi ce qui donne tout leur sens aux différents Clubs France que l'on peut les uns et les autres organiser lors de ces rassemblements sportifs planétaires, et en particulier lors des Jeux olympiques.

A ce propos je souhaite vous indiquer qu'il y aura bien un Club France lors des JO de Sotchi, situé à Rosa Khutor, en altitude et que nous prévoyons d'organiser deux soirées au niveau de Sotchi même, plus particulièrement dédiées à celles et ceux qui séjourneront davantage au niveau de la mer Noire. J'espère que nous pourrons y fêter beaucoup de médailles, je vais dire suffisamment pour battre le record français de onze établi à Salt Lake City et à Vancouver. En évoquant Sotchi, j'ai forcément

comme vous une pensée émue pour nos deux championnes du monde 2013 de ski alpin, Marion ROLLAND et Tessa WORLEY, toutes deux victimes d'une rupture ligamentaire qui va les priver de participation à ces Jeux qu'elles attendaient comme une forme d'apothéose. Clin d'œil du destin dont elles se seraient évidemment bien passées, c'est l'année où, sous l'impulsion du CSA, se met en place quelques jours avant la cérémonie d'ouverture des JO, le week-end du sport féminin, les 1<sup>er</sup> et 2 février, que deux athlètes féminines emblématiques seront forfaités à ces Jeux. J'aimerais leur adresser en notre nom à tous des vœux de complet rétablissement en espérant qu'elles retrouveront toutes deux leur niveau optimal de performance, seul remède à atténuer leur déception.

Michel VION, président de la Fédération française de ski, vice-président du CNOSF, ne me contredira pas si je dis que sa fédération a encore d'autres atouts pour atteindre ses objectifs sportifs. Le ski français a la capacité de briller dans toutes les disciplines de neige qui sont au programme des Jeux, nul doute que ses athlètes sauront combiner confiance et humilité pour être exacts au rendez-vous olympique. C'est tout ce qu'on leur souhaite, de même qu'à leurs camarades de la glace, patinage artistique ou de vitesse, ou encore descendeurs en luge ou en bob, pour qu'ensemble nous vivions de formidables émotions.

Je voudrais remercier très sincèrement les équipes qui travaillent sur Sotchi, et en particulier Luc TARDIF, le chef de mission, car la mise en oeuvre n'est pas facile, vu la nouveauté du site. En citant Luc TARDIF, cela me donne aussi l'occasion de saluer le succès du hockey-sur-glace français qui s'est vu attribuer en association avec son homologue allemand l'organisation des championnats du monde 2017. J'en profite pour saluer l'obtention cette année de l'organisation des championnats du monde de canoë-kayak 2015, et de handball masculin en 2017 en France. Luc, Michel, Didier, Jean Michel, moi-même et toutes les équipes du CNOSF, on sera heureux d'accueillir au Club France celles et ceux qui auront fait le déplacement de Sotchi.

Quant au Club France de RIO, nous avons retenu un lieu, celui de la société hippique du jardin botanique. L'emplacement est situé sous le Corcovado, à vingt minutes à pied du cœur névralgique que sont les plages de Copacabana et Ipanema. Il est vaste et la direction du Club est très enthousiaste à l'idée de nous accueillir. Certes, il va falloir finaliser, contractualiser mais c'est un soulagement que de pouvoir commencer à travailler à la mise sur pied d'une offre complète, tant au niveau de l'hébergement que de l'animation. RIO engendre de la magie, nous ferons tout pour être à la hauteur des attentes des athlètes, des supporters, des médias et des entreprises qui nous feront confiance.

Et puis il y a les partenaires du CNOSF qui eux aussi ont RIO en ligne de mire et qui vont donc pouvoir préparer au mieux leur stratégie brésilienne. J'ai toujours plaisir à citer ceux qui nous accompagnent et sont associés de fait à toutes les actions que nous menons : LACOSTE, partenaire équipementier, BPCE, partenaire bancaire, ALLIANZ, partenaire assureur, BMW, partenaire automobile, L'EQUIPE, partenaire média, la FRANÇAISE DES JEUX et ODALYS, partenaire vacances qui a organisé à Antalya l'accueil de la Semaine olympique et du côté d'Aix en Provence celui du rassemblement des DTN. J'ajoute que nous avons un accord avec ADECCO pour le suivi du double projet des athlètes de haut niveau, avec RMC comme radio officielle, le groupe AIRWEAVE comme fournisseur, EVENTEAM comme agence de billetterie officielle pour Sotchi, sans oublier qu'il y a aussi les partenaires de Sentez-vous

Sport, notamment ceux de 2013 : MGEN, MDS et DECATHLON qui devraient être rejoints par d'autres cette année.

Ces partenaires, nos partenaires partagent avec nous un certain nombre de valeurs qui sont l'essence même du sport. C'est pour cela qu'ils sont très attentifs aux efforts que nous pouvons mener pour lutter contre un certain nombre de déviations, comme le dopage, et je rappelle que Valérie FOURNEYRON et Tony ESTANGUET sont tous deux membres du comité exécutif de l'AMA, la corruption, notamment en matière de paris, la violence, le racisme ou encore des incivilités dont il ne faut jamais sous-estimer la portée tant est grande la capacité des réseaux sociaux à faire tache d'huile à partir d'actes dits anodins.

J'en arrive à la fin de mon intervention. Vous avez certainement remarqué que j'ai cité l'ensemble des membres du bureau exécutif élargi, sauf deux personnes, Jean-Michel BRUN secrétaire général et Jean-Jacques MULOT, trésorier général. Ils sont à mes côtés dans un accompagnement quasi-quotidien pour veiller à la bonne marche des actions, et des finances qui vont avec. Ils ont l'un et l'autre participé avec beaucoup de constance et d'engagement aux travaux de modernisation des critères d'attribution du CNDS et c'était essentiel. Jean-Michel va avoir à prendre en mains une importante et nécessaire réforme des statuts du CNOSF pour que notre institution puisse fonctionner davantage en accord avec son temps. Nous travaillons en complémentarité, ce qui ne signifie pas forcément que nous soyons toujours d'accord, et heureusement d'ailleurs, mais nous le faisons aussi avec suffisamment d'estime et de confiance pour trouver à chaque fois la solution qui va dans le sens de l'intérêt de l'institution. C'est aussi dans ce sens que travaillent les équipes du CNOSF que je souhaite remercier globalement pour tout ce qu'elles font. Je suis certain que la nouvelle organisation mise sur pied avec Stéphane GOUDEAU comme directeur de cabinet et Philippe DABAS comme directeur exécutif permettra à chacun de s'exprimer au mieux, en y prenant du plaisir car le sport est avant tout fait de plaisir et d'émotions.

Il est fait aussi d'aventure, et l'aventure olympique est la plus belle de toutes.

Elle fait rêver, elle donne envie.

Alors oui, mille fois oui, j'ai envie, vous avez envie, nous avons envie, d'illustrer notre ambition olympique par une candidature aux prochains Jeux olympiques.

Mais ce n'est pas parce que l'on a envie qu'il ne faut pas maîtriser ses pulsions et procéder avec méthode. Dans son intervention faite au Club France de Londres le 30 juillet 2012, le Président de la République, François HOLLANDE, avait invité le mouvement sportif à prendre ses responsabilités pour une éventuelle candidature olympique de la France. Depuis il a montré son attachement au projet en recevant d'abord les trois membres français du CIO, Jean-Claude KILLY, Guy DRUT et Tony ESTANGUET, puis la ministre Valérie FOURNEYRON, Bernard LAPASSET et moi-même et enfin Thomas BACH, le Président du CIO nouvellement élu, et dont c'était la première visite en France en tant que tel à l'occasion du centenaire de la Fédération internationale d'escrime.

Alors, il nous appartient de prendre nos responsabilités et d'être à la hauteur de la confiance qui nous est témoignée jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. C'est pour cela qu'il faut canaliser notre enthousiasme et éviter de se précipiter.

Il y a un certain nombre de conditions à satisfaire. La première est d'être unitaire et cohérent. Je suis personnellement, et je ne suis pas le seul dans ce cas évidemment, très heureux de constater que les principales parties prenantes, Etat, territoire,

monde économique et mouvement sportif, toutes présentes au sein du CFSI, parlent de la même voix.

La recherche de l'effet d'annonce n'est pas souvent l'associé de la réussite future, c'est plutôt le contraire et c'est important de veiller à ce que, si annonce il doit y avoir, nous le fassions de manière unitaire, au moment voulu, et après en avoir décidé tous ensemble.

Ensemble, ce mot essentiel sans lequel nous n'aurions aucune chance, ensemble pour les différentes parties prenantes mais aussi en interne au mouvement sportif, ensemble avec les membres français du CIO, sans l'adhésion et la participation desquels il serait vain d'imaginer quoi que ce soit.

Ensemble, qui rime aussi avec soutien populaire car le CIO est très attentif à l'engouement que peut susciter une éventuelle candidature olympique. Et nous devons être innovants sur ce sujet pour étonner et convaincre quand il le faudra.

Ensemble, mot qu'on n'aura la capacité d'exprimer que si l'on s'appuie sur une base incontestable qui servira par la suite de fondement aux différents ingrédients d'une éventuelle candidature olympique.

C'est pour cela que nous sommes aujourd'hui dans la phase de lancement d'une étude d'opportunités, coordonnée par le CFSI, donc sous l'impulsion du mouvement sportif, et dont les modalités vont être mises au point d'abord lors d'une réunion du Bureau exécutif élargi. Celle-ci se tiendra le 16 janvier prochain, juste avant la soirée des champions et aussi juste après l'assemblée générale des Olympiens, ce qui nous permettra d'avoir avec nous Guy et Tony. Ensuite, ce sera lors d'une réunion plénière du CFSI, à fixer avant le départ pour Sotchi que l'on finalisera la méthode et le calendrier de cette étude.

Il serait donc inopportun aujourd'hui de préjuger de ses résultats et de se lancer dans une aventure insuffisamment préparée. Ces précautions ne sont pas de la frilosité, elles sont simplement le souci de bâtir sur du solide. En termes sportifs, on parlerait de l'entraînement foncier indispensable à tenir longtemps et être prêt au moment où il le faudra.

Voilà, j'espère vous avoir à la fois rassurés sur la motivation et convaincus sur la méthode. Et si vous ne l'étiez pas tout à fait, et bien je vous propose de l'innovation : On va montrer de manière claire et volontariste qu'on a l'esprit bleu et le cœur olympique.

L'esprit bleu pour être aux côtés de tous les Bleus qui vont défendre les couleurs de la France en 2014, avec un soutien particulier aux Bleus de Sotchi et aux Bleus du Brésil. L'esprit bleu aussi pour dire à ceux qui organisent en France en 2014 un grand événement sportif, et c'est notamment le cas des Jeux équestres mondiaux, qu'ils ont notre confiance pour démontrer le savoir faire français.

Le cœur olympique pour illustrer notre rêve olympique.

Alors, sur une idée originale de Jean Luc, avec la participation active de LACOSTE, et avant de redonner la parole à Marc pour le final,

Merci de votre attention, bonne et heureuse année à toutes et à tous, et vive le sport et l'Olympisme !